

Dentons est reconnu par CPE Analytics à titre de cabinet d'avocats de premier plan au Canada pour les opérations de capital de risque

26 mai 2020

Dentons est fier d'arriver en tête du palmarès des cabinets d'avocats canadiens ayant travaillé sur le plus grand nombre d'opérations de capital de risque en 2019. Le rapport que CPE Analytics a publié la semaine dernière montre que Dentons a conseillé des clients, notamment des entreprises en démarrage et des investisseurs, dans 83 opérations de capital de risque au cours des 12 mois de l'année 2019, devançant ainsi les 41 autres cabinets d'avocats dont les noms sont cités dans le rapport.

« Nous sommes extrêmement fiers de ce que notre équipe a accompli l'an dernier, a déclaré David Little, chef du groupe Capital de risque de Dentons Canada. Notre équipe spécialisée en capital de risque est composée d'avocats hors pair qui bâtissent des relations de confiance avec leurs clients et offre un guichet unique où les entreprises en démarrage peuvent obtenir tous les services juridiques dont elles ont besoin. De plus, nous représentons régulièrement certains des principaux investisseurs du secteur de la technologie en Amérique du Nord. Ces deux volets complémentaires de nos activités nous positionnent comme chefs de file dans le domaine. »

CPE Analytics, une division de CPE Media Inc., est une entreprise qui collecte, traite et diffuse des renseignements objectifs et vérifiés sur le secteur des financements privés et publics au Canada.

Notre équipe cumule les mentions et les marques de distinctions. En voici quelques-unes qu'elle a obtenues plus tôt cette année :

- Des avocats de Dentons sont reconnus à titre de meilleurs avocats canadiens spécialisés en technologie dans l'édition spéciale 2020 de *Lexpert* consacrée à ce secteur (voir le communiqué)
- *Lexpert* classe Dentons en tête de liste des meilleurs cabinets d'avocats d'Ottawa dans le domaine du droit de la technologie (voir le communiqué – en anglais seulement)
- Dentons obtient la mention de niveau 1 (Band 1) dans l'édition 2020 du guide *Chambers FinTech*

Partout au Canada, nos avocats conseillent des investisseurs providentiels, des accélérateurs d'entreprises, des fonds de capital de risque, des entrepreneurs, des entreprises en démarrage, des sociétés nationales et multinationales établies, des organismes publics et des sociétés d'État, ainsi que des établissements d'enseignement et de santé dans la création, l'acquisition, l'utilisation et l'exploitation commerciale de technologies et des droits de propriété intellectuelle s'y rapportant. Notre équipe possède des compétences de pointe dans les domaines, entre autres, des technologies financières (Fintech), des technologies d'assurance (Insuretech), des technologies immobilières (Proptech), de l'intelligence artificielle, des chaînes de blocs, de la cryptomonnaie, de la réalité virtuelle et des logiciels-services, ainsi que pour tout ce qui concerne les licences commerciales liées à ces domaines. Le programme Démarrage d'entreprise de Dentons Canada offre une gamme complète de services juridiques aux entreprises qui en sont aux premières étapes du développement de leurs activités. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de notre équipe, veuillez visiter le site Web de notre cabinet ou notre site Web

Contact pour les médias



Nicole Miles

Directrice, Prospection de clients et rayonnement du cabinet, Canada, Toronto

D +1 416 863 4705

nicole.miles@dentons.com